



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 septembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 septembre 2004

**Cession à la Ville de NIORT des venelles situées 132 et 144 rue de  
Strasbourg, cadastrées respectivement section CP n° 261 et 302 et  
CP n° 670, en vue de leur incorporation au Domaine Public pour  
l'aménagement de celles-ci**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine  
BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul  
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M.  
Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-  
Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard  
JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme  
Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme  
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël  
RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004**

DELIBERATION D20040341

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Cession à la Ville de NIORT des venelles situées 132 et 144 rue de  
Strasbourg, cadastrées respectivement section CP n° 261 et 302 et  
CP n° 670, en vue de leur incorporation au Domaine Public pour  
l'aménagement de celles-ci**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Pour pouvoir mettre en liaison piétonne la rue de Strasbourg et la rue Tartifume via les terrains aménagés du bassin d'orage du secteur, il n'existe qu'une solution : l'utilisation des venelles existantes, situées aux n° 132 et 144 rue de Strasbourg. Mais ces venelles sont privées. Après négociations et grâce à la coopération très active de deux habitantes de ces ruelles, il a été possible d'obtenir l'accord de l'ensemble des propriétaires concernés (CP n° 261, 302 et CP n° 670) pour que ces voies soient cédées à la Ville à l'euro symbolique.

Une fois ce transfert de propriété réalisé par acte authentique, les travaux d'aménagement, dont ceux d'assainissement réalisés par la CAN, pourront être entrepris. Les venelles seront parallèlement incorporées dans le Domaine Public Communal.

Par ailleurs, la numérotation actuelle des maisons desservies par ces venelles n'étant pas satisfaisante, ni pour la distribution postale ni pour l'INSEE (recensement), il y sera remédié par une dénomination spécifique de chacune de ces voies et par une nouvelle numérotation (une délibération sera soumise en ce sens au Conseil Municipal).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de cession à l'euro symbolique au profit de la ville des venelles situées 132 et 144 rue de Strasbourg ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître DAGES, notaire à Niort, et à prendre en charge les frais de mainlevée d'hypothèques ;
- imputer les dépenses au chapitre 21 8221 du budget.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)